

Billet du Syndic



Sagesse populaire. Lors des dernières votations, on pourrait croire que le peuple suisse a appliqué à la lettre les préceptes de Stéphane Hessel, l'auteur du livre « indignez-vous ». Tout d'abord, l'initiative Weber contre les résidences secondaires a obtenu un succès populaire contre l'avis de la plupart des milieux économiques. Ce résultat démontre assez clairement que, lorsque l'exagération de la vision économique à court terme prime sur un développement basé sur la durabilité et le long terme, le peuple sait réagir. Et ceci malgré des prévisions cauchemardesques des milieux de l'immobilier annonçant une forte augmentation du chômage. Ce virage économique, ils auraient de toute façon dû le faire à un moment ou un autre. La

construction de résidences secondaires ne peut pas se faire à l'infini sur un territoire limité. La décision du peuple oblige simplement les intervenants à prendre un virage salutaire avant d'être face au mur.

Même constat en ce qui concerne l'initiative Minder sur les rémunérations abusives. Le peuple suisse a largement plébiscité cette initiative contre l'avis de l'économie. Là également même constat que précédemment, des rémunérations de certains capitaines d'entreprises complètement disproportionnées ont fait réagir le citoyen en désapprouvant largement cette pratique démesurée. Les écarts de salaires entre les plus bas et les plus élevés étaient de l'ordre de 1 à 9 dans les années 90. Ils ont passé à une fourchette de 1 à 90 ces dernières années sous l'impulsion du néolibéralisme. Qu'en serait-il en 2030 sans une intervention citoyenne telle que celle de l'initiative Minder : le rapport serait-il alors passé de 1 à 900 ?

Situation pratiquement similaire concernant la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), l'initiative dite du paysage a obligé le monde politique suisse à se pencher sur la gestion de notre territoire. La nouvelle LAT plébiscitée par le peuple le 3 mars dernier, donne une orientation nettement plus durable que l'était les anciennes dispositions. Certes ces nouvelles dispositions, très proche d'ailleurs du plan directeur cantonal adopté en 2008 déjà, obligera les communes à mener une réflexion sur leur développement d'avenir. Une réflexion, pas toujours évidente et qui de prime abord peut surprendre, mais sera certainement bénéfique pour l'avenir de nos villages. Un bénéfice en deux points principaux ; premièrement par une préservation d'une architecture villageoise, mixité des volumes, des zones vertes, et également par un maintien de la diversité sociale entre les générations notamment.

Ces trois exemples tendent à démontrer que seule la loi du marché sans des gardes fous citoyens ne permet pas de garantir une évolution durable de l'économie. Le système capitaliste dans lequel nous vivons est plus préoccupé par les gains à court terme que par le bien-être des générations futures. Le peuple devra certainement encore rester vigilant à l'avenir.

Quelques photos de notre commune

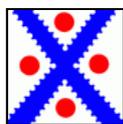


Information du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique du canton de Vaud (SIPAL)

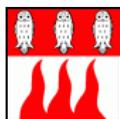
Le Sival a mis en ligne un guichet du recensement architectural qui permet de savoir si un bâtiment est protégé, d'imprimer sa fiche de recensement, d'avoir un aperçu des renseignements d'archives le concernant, de consulter des photos :

www.recensementarchitectural.vd.ch

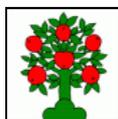
Fusion



Cronay



Cuarny



Pomy



Ursins



Valeyres/Ursins

Après la décision de Villars-Epeney, les autres communes soit Cronay, Cuarny, Valeyres-sous-Ursins, Ursins et Pomy ont décidé de continuer le processus.

Le travail est maintenant bien avancé, tous les groupes de travail ont rendu leurs rapports. Le comité de pilotage (Copil) en a pris connaissance et quelques modifications y ont été apportées. Les municipalités devront maintenant les approuver.

Cette étude de projet fusion et les rapports de différents groupes de travail ont mis en lumière les forces et faiblesses de chacune des communes. Des différences importantes au niveau de la fiscalité et des taxes sont apparues à la lecture du rapport traitant des finances notamment. Cette réalité a quelque peu tempéré l'ardeur des membres du Copil. De ce fait, l'échéance prévue au premier janvier 2015 pour l'éventuelle nouvelle commune risque fort d'être reportée.

Face à ce constat, le Copil s'est accordé une petite pause de réflexion sur l'avenir à donner à ce projet.

Yves Pellaux

Révision du Plan Général d'affectation des zones (PGA)

Vous le savez certainement, Pomy a entamé la révision de son PGA et du règlement des constructions. Ce travail est lié au nouveau plan directeur cantonal obligeant les communes à réviser leur PGA d'ici à 2018. La municipalité n'a pas souhaité attendre cette échéance, mais préféré au contraire empoigner ce dossier important pour l'avenir, et cela rapidement pour plusieurs raisons. En premier lieu, notre règlement des constructions n'est plus adapté à l'évolution des besoins en logements de notre commune. Notre intégration dans le périmètre AggloY nous offre certes des perspectives intéressantes, mais nous obligent également à une meilleure utilisation des terrains constructibles.

Ce travail est maintenant en cours, en collaboration avec notre mandataire : le bureau Jaquier-Pointet à Yverdon-les-Bains. C'est un travail passionnant avec un fort impact sur l'avenir de notre village. Des informations régulières vous seront fournies sur l'avancement

des travaux au fur et mesure des besoins. Une enquête auprès des propriétaires de terrains à bâtir a été faite afin de connaître leurs déterminations sur l'orientation d'avenir qu'ils souhaitent donner à leurs terrains.

L'objectif de cette révision est de permettre un développement régulier et maîtrisable du village. Un développement également en harmonie avec le style architectural de Pomy en préservant quelques zones vertes à l'intérieur du village. L'utilisation des volumes existants tels que des anciennes fermes par exemple feront également partie des objectifs du nouveau PGA.

C'est un travail exigeant et passionnant auquel votre municipalité s'est attelée. Cette révision donnera l'orientation de l'avenir de Pomy. J'espère que le débat qu'elle suscitera au conseil Général, comme dans la population, sera enrichissant et porteur d'avenir pour notre commune.

Yves Pellaux

Petit Quizz

Saurez-vous retrouver dans notre commune les détails suivants ...



Si vous n'avez pas tout situé, baladez-vous à pied dans notre charmant village et vous les découvrirez au détour d'un carrefour ou dans un petit coin d'un jardin ... vous ferez aussi peut-être des rencontres qui pourront vous aiguiller ...

Affaires sociales

RYMAJE (Réseau Yvonand-Menthue pour Accueil de Jour des Enfants)

Il comprend l'unité d'accueil des Castors, située en Brit au Collège d'Yvonand qui reçoit les enfants de 4 à 12 ans le matin avant l'école, à midi et en fin d'après-midi. Cette structure est actuellement complète et ne peut être utilisée par notre village, le transport des enfants n'étant pas assuré par un système de bus.

L'étude en cours pour notre village n'a pas évolué : nous n'avons, en effet, aucun local répondant aux critères nécessaires pour une telle structure sur notre commune.

Le RYMAJE comprend également la crèche-garderie « Le Château de Sable » pouvant, à ce jour, accueillir 22 enfants chaque jour. Cette structure, pratiquement complète également, reçoit chaque semaine 13 enfants de Pomy. Une étude est en cours pour ouvrir des places supplémentaires.

Il y a aussi l'accueil familial de jour. Notre village n'a actuellement plus de « maman de jour » agréée. Par contre plusieurs personnes des villages alentours fonctionnent régulièrement comme « maman de jour ».

Comme vous pouvez le constater, l'accueil de nos chères petites têtes blondes est un réel problème sur lequel le comité du RYMAJE travaille d'arrache-pied. Mais il ne faut pas oublier que tout cela à un coût.

Nous sommes bien sûr à la recherche de personnes susceptibles de s'engager à recevoir un ou plusieurs enfants, une ou plusieurs fois par semaine. Pour tous renseignements, s'adresser à la municipale des affaires sociales.

Garderie itinérante « Jeux roule pour toi »

Plein succès à Pomy pour cette garderie qui accueille, chaque mercredi matin, 11 bambins, heureux de se retrouver pour jouer, chanter, bricoler, cuisiner... Par contre, il serait important, pour assurer la pérennité de cette association, que d'autres villages leur ouvrent leur porte. N'hésitez pas à en parler autour de vous, la meilleure publicité restant le bouche-à-oreille. **Ils ont besoin de vous !**



Devoirs surveillés

Bonne nouvelle : ça avance !

Le groupe de travail dont je fais partie a terminé fin avril son étude qu'il va soumettre au comité directeur de l'ASIYE pour décision. Même si la mise en place de ces devoirs surveillés est une grosse affaire, nous espérons vivement bientôt pouvoir vous offrir ce service à Pomy. On se tient les pouces ! Nous vous donnerons des nouvelles dès que possible.

Pour les personnes cherchant une activité annexe, nous serons à la recherche de surveillants(es), vous pouvez déjà vous annoncer, les candidatures seront toutes examinées avec soin.

Grande salle

Comme vous pouvez le constater, notre chère grande salle se porte toujours bien... Cet hiver, très peu de pannes de chauffage, ouf ! mais une utilisation importante pour des fêtes privées, concerts, théâtres, soupers de soutien. A noter que



pour la location de l'annexe, une caution de Sfr 100.- est demandée et pour la grande salle une caution de Sfr 200.- est perçue.

Pour les personnes qui ne le sauraient pas encore, vous pouvez disposer des tables, chaises, vaisselle ou autre matériel de cuisine de la grande salle pour vos éventuelles manifestations privées. Contactez-moi directement.

Allez hop on bouge, ensemble c'est plus motivant !

Je vous attends toutes et tous le

jeudi 29 août 2013 à 18h30 sur le parking de la grande salle

pour une initiation au Nordic Walking.

Tenue confortable et bonne humeur sont les seuls ingrédients dont vous devez vous munir ! Les bâtons sont fournis ainsi que les explications par une monitrice professionnelle !

A bientôt pour cette nouvelle activité !

A toutes et à tous je souhaite un très bel été rempli de bonheur partagé !

Murielle Billaud
Municipale des Affaires Sociales

POMY VOUS PROPOSE UNE

INITIATION GRATUITE DE NORDIC WALKING

JEUDI 29 AOUT 2013

De 18H30 à 20H00

RENDEZ-VOUS

Grande salle de Pomy

Marcher avec des bâtons, ça s'apprend !
Venez découvrir les bases de la marche nordique.

Renseignements et inscriptions

Corinne Terrettaz

021 623 37 43

corinne.terrettaz@fvls.vd.ch

www.allezhop-romandie.ch

Infos déchetterie et décharge

Horaire de la déchetterie		Horaire de la décharge (dès mars)	
Mardi et jeudi	18h00 à 19h00	Samedi	16h00 à 17h00
Samedi	09h30 à 11h30	Mercredi	16h00 à 17h00

Déchetterie : Raymonde Cornamusaz
Jacques-Emile Henry
Kevin Cuche
Marcel Ducret
Valentin Hug

Décharge : Marcel Bonvin
Jean-Claude Cornamusaz
Valentin Hug

Si vous avez des questions sur le tri de vos déchets, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un surveillant.

Nouvelles de nos surveillants

Un grand merci à tous les surveillants pour le travail accompli et spécialement à Isabelle Miéville qui a quitté l'équipe et qui est remplacée par Marcel Ducret et par Valentin Hug. Un grand merci également à Laurent Chevalley pour la gestion de tous les désapprovisionnement de la déchetterie.



Taxe au sac: bilan sur une année

Le bilan est encourageant puisque nous avons constaté un meilleur tri. Pour la première fois, le pourcentage des déchets recyclables (59%) dépasse celui des incinérables (41%).

Des contrôles sont organisés périodiquement par STRID afin de vérifier si des sacs noirs sont « cachés » parmi les sacs taxés. Le dernier contrôle a montré que les citoyens de Pomy ont un comportement exemplaire, puisqu'aucun sac noir n'a été découvert !

La Municipalité félicite la population pour ses gestes quotidiens qui démontrent un grand respect pour la préservation de notre environnement.

Routes et Chemins

Miroirs

Sur recommandation du Service des Routes, afin de respecter l'esprit de modération du trafic dans la localité, nous allons procéder, à titre d'essai sur une période de 6 mois, au masquage des miroirs, ceci dans le but de réduire la vitesse à l'intérieur de la localité, et pour que la priorité de droite soit appliquée.

Une rénovation des marquages va être réalisée ce printemps.

Giratoire de l'Orif

Le projet initié par les réflexions conjointes de la Municipalité et du bureau de l'AggloY est en bonne voie.

Le cahier des charges de l'avant-projet a été élaboré par le Service des Routes qui va effectuer le suivi des travaux pour l'ensemble des infrastructures à réaliser entre la Maison Blanche et le giratoire de Pomy.

Cette étude permettra de déterminer les solutions techniques et les coûts de ces infrastructures.

Des informations sur le suivi du projet seront communiquées lors des conseils généraux.

Carrefour route d'Ursins

Lors du dernier Conseil Général de l'année 2012, la Municipalité vous a annoncé que le tronçon de la route cantonale en direction de Moudon entre le virage de la carrosserie et après la croisée d'Ursins serait limité à 60km/h.

Nous nous étions basés sur les résultats de la sous-commission consultative de circulation et non sur le résultat de la commission consultative qui a désavoué celle-ci et demandé une étude complémentaire.

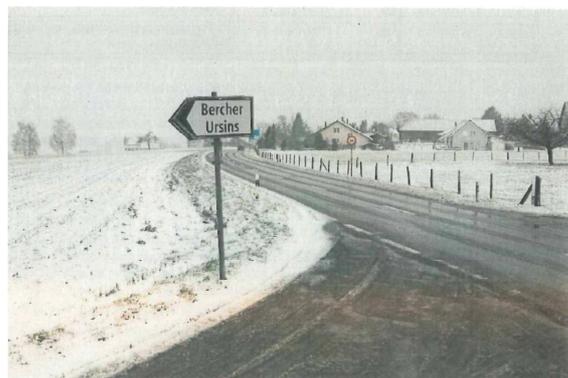
Un rapport technique a été rédigé, et communiqué à la Municipalité.

Il en ressort les éléments suivants :

- Les nouvelles normes en matière d'accidents placent ce carrefour dans la catégorie « endroit à concentration d'accidents » et non comme « point noir » du réseau cantonal.
- Les mesures de vitesse effectuées dans les deux sens démontrent que les limitations ne sont pas respectées.
- La commission consultative de circulation estime que ce n'est pas en limitant la vitesse à 60 km/h qui résoudra les problèmes de sécurité dans le carrefour.

Le Service des routes va prendre un certain nombre de mesures à court et moyen terme pour sécuriser ce carrefour :

- Mettre à jour le marquage horizontal dans le secteur du carrefour.
- Simplifier et modifier la signalisation verticale pour améliorer la visibilité de chaque côté du carrefour.
- Prendre contact avec les propriétaires bordiers pour que les bermes de visibilité soient suffisantes notamment pendant la saison d'été.
- Planifier la modification de l'aménagement de ce carrefour dans l'étude des travaux de la RC 422 qui va s'étendre jusqu'à la Menthue.



La Municipalité reste attentive au problème de sécurité lié à ce carrefour, et fera le nécessaire afin de trouver une solution qui privilégiera au maximum la sécurité.

Eclairage public

Chevressy

L'hiver dernier, nous avons procédé à la rénovation d'une partie de l'éclairage public dans le hameau de Chevressy, à la satisfaction d'un grand nombre d'habitants.

Nouvelle norme

Tous les luminaires dotés d'ampoules à vapeur de mercure devront être remplacés dans un délai de 3 ans.

Cela représente 30 têtes de luminaire à changer sur le territoire communal.

Services industriels

Ressources

Les importantes précipitations, durant l'hiver passé, ont permis à nos sources de retrouver un débit proche des années 2000.

63'000 M³ ont été distribués provenant pour 40% des sources de la Maulaz et des Essiez et pour 60% depuis le réservoir du Montélaz (Sagenord).

La désinfection des sources est assurée par un rayonnement ultraviolet (UV), qui permet d'assurer la distribution d'une eau de qualité.

Le prix de l'eau pour l'année 2013 reste inchangé à frs 1.90/M³.

Diagnostic réseau

La Municipalité de Pomy souhaite procéder à un contrôle minutieux dans son réseau de distribution d'eau.

La société vonRoll hydroservices SA, qui a été mandatée, va mettre en place des microphones aux endroits stratégiques du réseau, principalement sur les vannes et les bornes hydrantes.

Ce système garantit une localisation rapide des fuites ainsi qu'une diminution des pertes du réseau.

Les propriétaires dont les branchements privés présenteront des fuites seront également informés.

Yvan Débieux
Municipal des services industriels

Qualité de l'eau potable en 2013



Fontaine de Clairefontaine

L'eau distribuée à Pomy est de qualité irréprochable du point de vue sanitaire. Elle répond parfaitement aux normes pour une eau de boisson. Elle est considérée comme assez dure avec une dureté de 31.4 degré français.

Réservoir

Des entretiens ont été effectués au réservoir de Pomy, les cuves ont été lavées et désinfectées. Cette opération sera désormais effectuée annuellement.



Nettoyage réservoir

Une nouvelle étanchéité a été posée sur la toiture, ainsi que d'importantes fissures sur les murs ont été colmatées, un nouveau crépi a été réalisé.

D'autres travaux d'entretien sont prévus, comme le remplacement des vannes de sorties des cuves, la rénovation des trop-pleins, ainsi que le curage du collecteur de vidange.

Chantier ch. de la Rochette

A la suite de l'acceptation du préavis 2012-02, nous avons poursuivi la mise en séparatif de notre réseau d'assainissement.

De nombreux anciens drainages en ciment et en grès ont été raccordés, ce qui devrait sensiblement améliorer la collecte des eaux souterraines.

Le service des énergies d'Yverdon-les-Bains a posé une conduite de gaz en attente. De nombreux propriétaires se sont raccordés au réseau de gaz.

La liaison en gaz entre Pomy et Chevressy est actuellement à l'étude.

Collège de Pomy - ASIYE



Au 31.12.2012

Pomy : 110 élèves

ASIYE : 602 élèves

Pomy

Le nombre d'élèves augmente régulièrement et proportionnellement par rapport à la population de Pomy. Nous sommes statistiquement l'un des villages les plus « jeune » du groupement scolaire.

Toutes les classes sont occupées à la rentrée 2013 par contre l'entrée en vigueur de la nouvelle LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire) nous demande certaines adaptations notamment au niveau de la composition des classes qui ne pourront plus inclure 2 niveaux. Des dérogations sont en cours auprès du canton car dans les villages, cet aspect de la loi est difficilement applicable en raison d'un manque d'enfants du même âge et ce malgré que ceux des Vursys et de La Mauguettaz se rendent à Pomy pour les 5 et 6^{ème} (7-9^{ème} LEO).

L'agrandissement sur le site de Pomy et la création d'une cantine sur le site scolaire ne sont donc pas à l'ordre du jour.

ASIYE

La population de la région étant en forte augmentation, le site d'Yvonand quant à lui est en pleine réflexion sur un projet d'agrandissement concernant des classes d'enseignement, une salle de gym double (une en remplacement de celle de 1956 et une supplémentaire), une UAPE (unité d'accueil pour écoliers de 4-10 ans), une cantine (11-16 ans), et une bibliothèque.

De plus, 3 pavillons provisoires depuis 24 ans, véritables gouffres à chauffage doivent être démolis et intégrés dans l'agrandissement.

Le comité de construction de l'ASIYE travaille depuis l'an dernier afin de rationaliser au maximum le projet et les coûts de ce projet qui seront en partie pris par la commune d'Yvonand (salle de gym) et les classes dévoluent à l'enseignement seront réparties dans le groupement scolaire.

Remarque :

« Pour toutes les communes vaudoises, le point faible reste le financement de ces infrastructures demandées par les lois cantonales en matière de constructions scolaires et d'enseignement obligatoire. Ces constructions ne seront réalisables que dans la mesure où les communes pourront les financer !!! »

Sandra Duchamps (-Husmann)

Le Troillet

Les fenêtres du bâtiment du Troillet montrent des signes de vieillesse, laissant place à des infiltrations d'eau et autres courants d'air !

Elles seront entièrement remplacées dans le courant de l'année 2013.

L'ancien collège

Les travaux de rénovation sont terminés et les appartements sont tous loués depuis le 1^{er} décembre 2012.

Malgré que les deux appartements du rez aient été conçus pour des personnes à mobilité réduite, ce sont les jeunes de Pomy qui ont répondu en masse à l'offre locative.

Tous contents de pouvoir revenir habiter leur village... Bienvenue chez eux !



La salle de la Cure

La salle de la cure, bien qu'appartenant au canton, nous rend de nombreux services au niveau communal: réunions administratives, dîner des aînés, garderie « Jeux roule pour toi », repas divers. Initialement, elle n'a pas été prévue pour cela et la cuisine n'a pas été équipée pour recevoir ce genre de « festivités ». Si bien qu'avec le temps, l'usage d'un lave-vaisselle s'est fait sentir et la commune a décidé en accord avec le

canton, d'équiper cette salle de la sorte avec un lave-vaisselle non professionnel mais comprenant un programme rapide de 19 minutes ...!



Sandra Duchamps (-Husmann)

Glissement de terrain aux Vaux



Les fortes pluies de l'automne dernier ont provoqué un important glissement de terrain rendant le chemin forestier des Vaux impraticable à tous véhicules.

Par conséquent, une coupe de bois de 90 m³ n'a pas encore pu être sortie.

Après visites et discussions avec un géologue, il a été décidé de déplacer le tronçon problématique (70 m. de longueur) de 4 à 5 mètres contre le talus sur de la molasse stabilisée.



Forêts

Les travaux suivants ont été effectués sur la commune en 2012 par le triage du Sauteruz :

- 20 ares de plantations sur les Vaux.
- 250 ares de soins aux plantations sous les Serres, à la Maule et au chemin du Refuge
- 550 ares de soins culturaux au Plan bois et la Maule.
- 80 ares d'éclaircie de perchis sur les Vaux et au chemin du Refuge
- 140 m³ d'éclaircie normale sous le Refuge.
- 200 m³ de résineux et 100 m³ de feuillus réalisés sous les Serres et la Maule.

Du bois de feu, sous forme de ballots d'un stère, est disponible à Fr. 80.- + TVA

Vous pouvez également réserver, pour le mois de novembre, une mise sur pied au prix d'environ Fr. 20.-/m³. Tél. 079/ 363 97 67



Espaces verts

Comme vous avez pu le constater, notre place de jeux du 700^{ème} se trouve de nouveau en chantier suite aux travaux de la Romande énergie.

Dès que possible nous procéderons au réensemencement du gazon, à la pose de nouvelles barrières ainsi qu'à la remise en place des modules de jeux.

Jusque-là, ceux-ci resteront installés le long du chemin aux Oies au lieu-dit « le Grand Clou ».



Avec l'arrivée des beaux jours chauds et ensoleillés, suivant la période pluvieuse et humide de ce printemps, les travaux d'entretien et tonte des espaces verts du village ne vont pas manquer pour notre employé communal.



Je profite de ces quelques lignes pour remercier vivement Laurent pour tout le travail accompli au sein de notre commune.

Patrick Grin



Municipalité de Pomy

Législature du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2016

Municipalité	Dicastères	Téléphone	Adresse électronique
Pellaux Yves Syndic	Administration – finances – relations extérieures	079 212 46 52	y.pellaux@bluewin.ch
Pellaux Christian Vice-syndic	Constructions – urbanisme – fusion	079 623 16 53	cpellaux@bluewin.ch
Hug Roger Municipal	Routes et chemins – gestion déchets – éclairage public	078 616 39 32	roger.hug@bluewin.ch
Duchamps (Husmann) Sandra Municipale	Ecole – gérance des bâtiments – transports scolaires	079 233 76 43	sandrahusmann@yahoo.fr
Billaud Murielle Municipale	Social – grande salle – tourisme	079 307 42 91	murielle.billaud@gmail.com
Débieux Yvan Municipal	Services industriels – épuration – fontaines	079 206 96 36	yvan.debieux@newlight.li
Grin Patrick Municipal	Forêts – parcs et cimetière – pompiers – protection civile	079 363 97 67	gringosfarm@bluewin.ch



Agglomération yverdonnoise

AggloY a décidé de créer une « infolettre » destinée à améliorer la communication sur le programme d'agglomération, ses projets et réalisations, ses buts et actualités. Elle est destinée aux instances politiques et décisionnelles, partenaires et groupes d'intérêts.

Afin de permettre la diffusion de ce document à l'ensemble des membres de notre Conseil général, nous invitons les personnes intéressées à transmettre leurs coordonnées e-mail au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous ou par le biais de notre adresse courriel « administration@pomy.ch ». Un bulletin d'inscription circulera également lors des prochaines séances du Conseil général.

Vous avez également la possibilité de visionner les informations en consultant le site internet www.aggloy.ch « Newsletter ».

Bulletin d'inscription à découper et à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale

OU possibilité de s'inscrire directement sur le site internet www.aggloy.ch



.....

Oui, je souhaite recevoir **l'infolettre AggloY** afin d'être renseigné (e) régulièrement des projets et réalisations en cours.

NOM :

PRENOM :

E-MAIL :

SIGNATURE :

DATE :

Certains projets de l'AggloY deviennent concrets cette année.

- Pour exemple, la route qui mène à Chamblon a subi quelques transformations, une piste cyclable a été créée sur la route de Lausanne à Yverdon-les-Bains.
- Une consultation populaire vient d'avoir lieu sur la réfection de la Place d'Armes.
- A Grandson, c'est la place de la Gare et la Place du Château qui se verront transformées.

Les fréquences des transports publics de l'agglomération sont intéressantes, nous vous conseillons de consulter les horaires de passage des bus à Pomy, car peut-être ne le savez-vous pas, mais nous avons la chance d'avoir environ 40 courses aller-retour par jour pour se rendre à Yverdon.

Pour notre commune, nous avons commencé conjointement avec le canton, d'étudier l'aménagement d'un giratoire près de l'Orif, appelons-le dorénavant comme ça, ainsi que la voie cyclable et piétonne entre Yverdon et Pomy et le chemin de Calamin.

Le plan de quartier de Longemale sera étudié également en parallèle de la révision de notre PGA.

Le comité de pilotage de l'AggloY désire informer la population des projets en cours en créant une infolettre semestrielle, si vous voulez la recevoir, veuillez vous inscrire sur le site de l'AggloY (voir page précédente).

Vous pouvez consulter les sites internet www.aggloy.ch , www.adnv.ch et www.yverdon-les-bains.ch pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce projet.



Contrôle des habitants pour l'année 2012



Nous avons accueilli dans notre commune

Chemin des Sauges Route de Cronay	Tapia Rojas Paz Brandt-dit-Grieurin Karen, Luandès et Solal, Immer Amaya ; Vulliemin David et Joliat Michèle, Anaïs et Chloé ; Plukasa Lāsma ; Ramelet Gérard, Florence, Gwenaëlle et Réhane
Chemin de Moulinet La Ruelle	Merlin-Jaccard Frédéric et Odile ; Roulier Lionel Veuthey Xavier
Chemin de la Laiterie Route de Cuarny	Peguiron Nicole, Brendan, Iollan et Kerian ; Turin Denis Fernandes Grácio Julio et Marques da Silva Carraco Donzilia ; Stec Monika
Place du Collège	Defferrard Michael ; Ordonez Nicolas ; Voutaz Inès et Miéville Christian
Chemin de la Forge Chemin de l'Eglise Chemin du Clos Ancel Chemin de la Confrary	Pellaux Sybille Bueno Nicolas Bär Damien, Laetitia et Louane Almeida Emmanuel, Réganely Céline, Baudat Axel, Jordane et Tanguy ; Depontailier Frédéric
Chemin de Clon	Albert-Milici Sébastien, Elodie et Noann ; Milici Kevin ; Milici-Popolo Jody, Valentina et Filippo ; Mensah Aurore ; Walther Jérémy
Chemin de Frête Chemin des Vignes	Lopes de Sousa Carlos Xanthos-Marendaz Aris, Noémie et Mia ; Ritz Jean-Philippe et Christelle
Chevressy Chemin de Floreyres	Languetin Didier

Ils ont quitté notre village

Chemin des Sauges Route de Cronay	Klim Georges Caillet Jean-Marc et Marianne ; Chevalley Amonrat ; Immer Amaya ; Jordi Naïma ; Roulin Laetitia ; Zbinden Thierry, Céline, Thibaud et Lalou
Route de Cuarny Route d'Ursins La Ruelle Rue de la Poste Chemin du Clos Ancel Ch. de Claire-Fontaine Chemin de la Forge Chemin Champ-Soleil Chemin de la Confrary Chemin de Clon Chemin des Vignes	Grin Sandra ; Pavlovs Andris Bolomey Anne Pambianchi Marco Ottonin Coralie et Shana Bovet Jean et Do Carmo Vandete Decaunes Raphaël, Julie et Zéphyr Desarzens Benoît ; Pellaux Sybille Henry Damien Almeida Emmanuel, Réganely Céline, Baudat Axel, Jordane et Tanguy Mensah Aurore de Blaireville Olivier, Maria, Nicolas et Philippe ; Endene-Kinge Yannick et Henny Jessy
Chevressy Chemin de la Rochette Chemin de Floreyres Chemin du Grand Pré	Chevalley Maryvonne Richardet Renaud Miéville David

Carnet de deuil

En 2012, plusieurs familles ont été touchées par le deuil. Nous transmettons à leur famille toute notre sympathie en cette douloureuse séparation.

Nous ont quittés :



Madame Eveline Pache, le 6 février

Monsieur Vittorio Venturi, le 18 novembre

Carnet rose

Nous félicitons toutes les familles qui se sont agrandies :

Le 13 janvier	Colin, fils de Marjorie et Claude		Chevalley Gruet
Le 15 janvier	Emy, fille de Valérie et Francis		
Le 28 avril	Matteo, fils de Coralie Dombald et Denis Turin		
Le 15 juin	Sara, fille de Chantal et Yann Miéville		
Le 9 août	Thomas, fils de Johanne et Olivier Pelet		
Le 18 septembre	Clémentine, fille de Caroline et Fabien Thubert (-Richardet)		
Le 1 ^{er} octobre	Camille, fille de Aurélia Pellaux et Gilles Ledesma		
Le 4 octobre	Noé, fils de Sabine et Luis Villa		
Le 7 octobre	Louis, fils de Karine et Gilles Vulliemin (700 ^{ème} habitant)		
Le 11 octobre	Luc, fils de Monika et Christian Treuthardt		

Cartes d'identité et passeports

Pour rappel, seules les cartes d'identité peuvent être commandées auprès du contrôle des habitants de sa commune. Pour les passeports, se référer aux conditions disponibles sur www.population.vd.ch ou sur notre site internet www.pomy.ch.

Procédure de demande de carte d'identité pour un enfant mineur

Nouvelles règles cantonales applicables pour l'établissement d'une carte d'identité « enfant » suite à des conflits intervenus entre parents séparés :

- Lorsque les parents sont **mariés**, un seul parent peut se présenter et commander des documents.
- Lorsque les parents sont **séparés**, il faut impérativement la présence des 2 parents ou une procuration et la copie de la pièce d'identité signée du parent absent.
- Lorsque les parents sont **divorcés**, il faut impérativement le jugement de divorce définitif et exécutoire avec mention de l'autorité parentale. Dans le cas où celle-ci serait conjointe, la présence des 2 parents ou une procuration et la copie de la pièce d'identité signée du parent absent est requise.

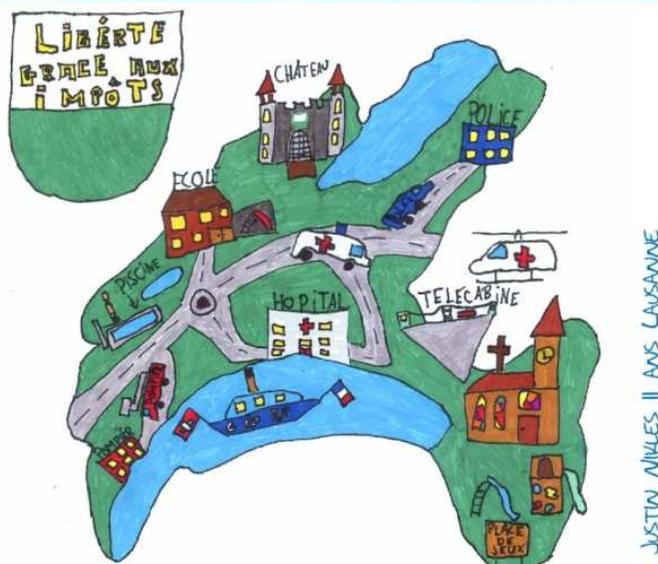


Permis de construire délivrés en 2012

AGT Gallandat	Aménagement de 6 appartements dans le bâtiment ECA N° 100, 6 couverts à voitures et 12 places de parc
Richardet Robert	Création de locaux pour la transformation de produits issus de l'exploitation agricole. Transformation, agrandissement, pose de capteurs solaires
Commune de Pomy	Création de 2 appartements dans les anciennes classes et réfection d'un appartement existant au 1 ^{er} étage
Desarzens Jean-Louis	Construction d'une serre pour horticulture
Hürlimann Yves et Floriane	Création d'une habitation dans un hangar existant
Widmer Philippe et Véronique	Création de 2 lucarnes en toitures Sud-Est et Nord-Ouest, surcharge d'isolation sur la toiture existante et pose de panneaux photovoltaïques sur façade Sud
Develey Louis	Construction d'une véranda
Roulier Denis	Création d'un logement sur le hangar existant
Chevalley Claude	Création d'un atelier attenant au hangar et pose de capteurs solaires en toiture
	Création d'une entrée couverte

Enquêtes locales délivrées en 2012

Kudelski Marguerite	Aménagement d'une couverture en tôle sur la place du fumier, réfection de l'aire de stabulation, réfection du plancher de l'écurie
Dupertuis Olivier et Nathalie	Aménagement d'une pergola
Rose Charly	Création d'une lucarne en lieu et place de la tabatière sur la façade Nord
	Prolongation de l'avant-toit sur la porte de l'atelier sur la façade Ouest
Dumas Pierre	Installation d'un couvert amovible pour 2 voitures ainsi qu'un cabanon de jardin
Vallélian Daniel et Laurence	Aménagement d'un cabanon de jardin
Widmer Philippe et Véronique	Déplacement/remplacement d'un vélux existant (toiture Sud) par un nouveau sur la toiture Nord
	Pose d'un nouveau vélux sur la toiture Nord
Flick Jean-M. et Gauthier Florence	Travaux de drainage d'habitation et création d'un terrain de pétanque
Billaud Hervé et Murielle	Installation d'un cabanon de jardin et agrandissement d'une fenêtre existante sur le local annexe
Brot Jacques	Différents aménagements extérieurs dont la réfection du sas d'entrée et création d'une place de parc à l'extrémité de la parcelle
Perrin Christophe et Sandra	Aménagement d'un muret autour de la terrasse et d'une pergola au-dessus du bâtiment ECA N° 8b.
Piguet Pierre	Installation d'une pompe à chaleur par sonde géothermique verticale
Pellaux Jean-Luc	Création de 4 places de parc, démolition d'un mur et abattage d'un poirier



Renvoyez-nous votre déclaration par Internet !

La déclaration d'impôt 2011 renvoyée par internet a connu l'an dernier un succès bien au-delà des prévisions de l'Etat de Vaud puisque 161'000 contribuables ont favorisé ce moyen, sur les 320'000 utilisateurs de VaudTax et autres logiciels agréés.

Ce succès amène la **disparition du CD Rom** au profit du téléchargement depuis le site internet

www.vd.ch/impots

plus efficace puisqu'il intègre les récentes mises à jour.

Pour les administrés qui ne pourraient procéder au téléchargement du logiciel, un nombre très restreint d'exemplaires est encore à disposition dans les offices d'impôt.

Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser au Centre d'appels téléphoniques (CAT) No spécial VaudTax 021 316.10.40 ou par e-mail à info.aci@vd.ch.

Le 14 mars dernier, le nouveau site ch.ch a été mis en ligne. Les citoyens peuvent ainsi continuer à trouver tout ce qu'ils doivent savoir concernant les démarches administratives : de A comme Assurances à V comme Votations.

Outre une nouvelle mise en page, le citoyen bénéficie également des innovations suivantes :

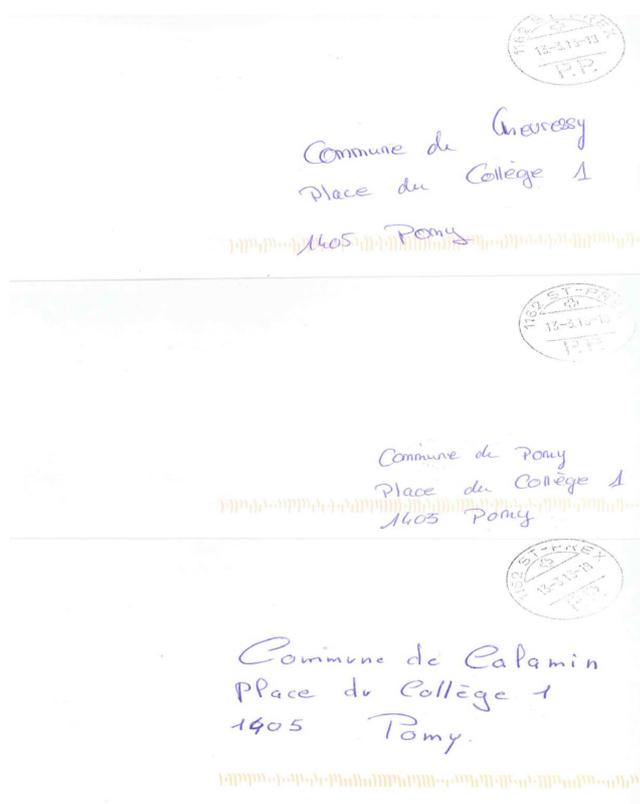
- **Une aide pour l'administration**

Vous trouvez sur ch.ch des informations concernant vos droits et devoirs et pouvez vous préparer avant d'effectuer vos démarches administratives.

- **Nouvelles vidéos d'information**

Des nouvelles vidéos d'information ont été réalisées. Elles illustrent de manière ludique et compréhensible les procédures administratives autour d'un mariage, de la naissance d'un enfant ou de l'apprentissage de la conduite.

**Cette entreprise a vraiment le sens de la diffusion, mais pas de l'économie !
A l'époque où nous sommes déjà envahis par des tonnes de courriers ...
Chevressy et Calamin ne sont pas oubliés !**



Gens du voyage - stationnement hors des places de transit officielles

Directives diffusées par la Préfecture aux communes du district

Préambule :

En raison de la recrudescence de stationnements illicites de gens du voyage, le canton de Vaud se dote de directives immédiatement applicables pour lutter contre le stationnement illicites hors des places de transit officielles à savoir Rennaz et Payerne. Ces directives permettront de coordonner l'action des autorités et, si nécessaire, d'aboutir à l'évacuation ainsi qu'à la dénonciation des infractions constatées.

Impact sur les communes dans le cas d'un stationnement hors des places de transit officielles :

- L'ayant droit du terrain propriétaire, le cas échéant le fermier ou le locataire, peut aviser immédiatement la police localement compétente ;
- La police se rend sur place afin d'évaluer la situation. Elle avertit l'autorité communale dans tous les cas ;
- La police attire l'attention de l'ayant droit sur sa responsabilité, plus précisément sur l'entrave à la circulation routière, la protection de l'environnement, l'autorisation communale au-delà du 4^e jour de stationnement sur son terrain ;
- Dans les plus brefs délais, la police obtient la décision formelle de l'ayant droit quant à son refus ou son accord avec le stationnement illicite ;
- La commune est informée de la décision de l'ayant droit ;

En cas de refus de l'ayant droit :

- Ce qui implique qu'il n'accepte aucune somme pécuniaire. La police avise clairement l'un des interlocuteurs au sein du campement. Elle lui enjoint d'évacuer les lieux sans délai ;
- La police informe le préfet compétent. Celui-ci prend contact avec l'Autorité communale pour convenir des mesures à prendre, notamment l'évacuation des déchets ;
- Le préfet d'entente avec la police et l'Autorité communale délivre un ordre d'évacuation ;

En cas d'accord de l'ayant droit :

- La police avise l'Autorité communale ;
- Il est rappelé à l'ayant droit son obligation d'obtenir une autorisation municipale au-delà de 4 jours ;
- Si le stationnement perdure à l'échéance de l'autorisation octroyée, l'ayant droit procède par les voies du droit civil ordinaires ;
- Après jugement civil d'exécution forcée, la police informe les occupants de l'évacuation du campement.



Vols à l'astuce au préjudice des aînés !

Conseils !

N'entrez pas en matière lors de sollicitations dans vos déplacements quotidiens,

Ne retirez de l'argent qu'à l'intérieur d'un office de poste ou d'une banque, prenez le temps de bien ranger votre argent (poches à l'intérieur d'une veste par exemple),

Ne retirez pas de fortes sommes d'argent,

Quittez l'office postal ou la banque d'un bon pas et ne vous laissez pas distraire par des inconnus,

Regardez droit devant vous et ne répondez à aucune sollicitation, ne vous arrêtez pas,

Si possible, faites-vous accompagner par une personne de confiance de votre entourage (groupe de personnes âgées solidaires) pour faire des paiements ou des retraits,

Organisez-vous entre personnes âgées du même quartier ou du même immeuble pour faire vos paiements ou vos retraits d'argents, voire les commissions,

Verrouillez la porte d'entrée de votre logement, même lorsque vous êtes à l'intérieur de celui-ci.



votrepolice.ch
urgences 117

retrouvez nous sur



You Tube

ne vous laissez pas distraire !



Société de Jeunesse de Pomy

Pour la petite histoire : la jeunesse de Pomy a été montée en 1942, elle est rentrée dans la fédération des jeunes campagnardes la même année. Notre société fait partie de la région nord du canton de Vaud. Au sein de la jeunesse on compte une vingtaine de membres, cela dépend des jours et de l'envie de certains... On accepte tout le monde, femmes, matous, jeunes de 96 jusqu'aux séniles de 86 en passant par les golfeurs, nudistes et autres agonies monteurs de poneys.

Avec tout ce joli monde, ça nous arrive de bosser et même des fois pas trop mal, l'année 2012 s'est déroulée en ordre, nos tournois sportifs ont connu un grand succès malgré la cramine qu'on hérite chaque année lors du week-end du Jeûne, d'ailleurs un saint homme m'as dit un jour qu'on avait que le temps qu'on mérite, je ne sais pas comment le prendre. On peut dire que le souper du nouvel An nous a tous bien nourri, dans une bonne ambiance et autour de décorations faites avec amour et à double, merci!

Cette année, c'est la cantonale FVJC. Elle se déroulera du côté de Colombier du 17.07 au 04.08. Nous avons prévu de bien y participer, tir au fusil même pour les filles. Si on y survit, on ira transpirer au tournois de volley, pétanque, tir à la corde, foot, athlétisme et éventuellement aller s'administrer deux trois petites pierres. Avec notre bonne participation annuelle et notre légendaire discrétion et politesse, on peut qu'avoir du monde lors de nos manifestations suivantes.

Année 2013 :

Le 8 mai on organise une soirée sous le thème de la chaleur et des cocktails d'Hawaï.

Le 1^{er} août petites grillades sous la pluie.

Les 13 et 14 septembre rendez-vous au battoir pour notre traditionnel tour de jeunesse.

Venez nombreux remplir notre caisse car on a l'intention d'aller faire un tour en Thaïlande admirer le paysage et éventuellement chasser un vieux zèbre échoué...

Pour les jeunes de notre joli village qui ont fini l'école obligatoire ou âgés de 16 ans, n'hésite pas à nous contacter et nous rejoindre, on va normalement pas te ruper.

Pour la jeunesse David Miéville



Jeunesse de Pomy



La FSG Pomy et environs a vécu encore une fois une année gymnique haute en couleurs. En effet, de nombreux gymnastes ont fait honneur à notre société en s'illustrant lors de divers concours tout au long de l'année 2012. Le point d'orgue est certainement le nouveau titre de champion suisse à la combinaison d'engins remporté par les Actifs-Actives, en septembre à Berne.

Comme chaque année, l'automne amène les traditionnelles soirées qui remportent toujours autant de succès et qui emplissent la grande salle de Pomy.



Heureuse nouvelle ! Depuis le début de l'année, le groupe parents-enfants a repris du service. La nouvelle monitrice, Mme Borgognon, accueille les enfants dès 2 ans et demi jusqu'à leur entrée à l'école, accompagnés d'un de leurs parents. Les cours se déroulent à la salle de Pomy le mercredi de 17h00 à 18h00. N'hésitez pas à vous y rendre !

Cette année s'annonce riche en événements. Après l'organisation d'un Master en avril, de nombreux concours ponctueront cette année 2013. Une nombreuse délégation de la FSG Pomy se rendra en juin à Bienne où se déroulera la Fête Fédérale de Gymnastique.

Espérant vous voir parmi nous en décembre lors des soirées, la FSG Pomy vous souhaite de passer un excellent été.

Nathalie Henry, secrétaire

Les Nouvelles de la Fanfare « La Villageoise »

La nouvelle entrée en vigueur de la loi sur la musique nous a contraints de revoir l'existence et le fonctionnement de notre école de musique.

Deux possibilités nous étaient offertes, soit adhérer à l'école multi-site de la société cantonale des musiques vaudoises ou soit créer notre école de musique.

Cette deuxième solution a été retenue et nous nous sommes rapprochés de l'école de musique d'Yvonand pour fonder l'Ecole de musique Pomy-Yvonand.

Dès la rentrée scolaire, un nouvel élan sera donné, puisque la formation correspondra dorénavant à celle des conservatoires de ce canton.

Le directeur de notre école de musique est Monsieur Yves Hürlimann, directeur de notre fanfare également et le Président sera Christian Pellaux. Pour de plus amples renseignements et pour vous inscrire vous ou votre enfant, veuillez prendre contact avec nous.

« Ecole de musique Pomy-Yvonand »

Chemin aux Oies 13

1405 Pomy

Email : cpellaux@bluewin.ch

Natel : 079 623 16 53



Chers parents, chers enfants,

Nous ouvrons dès la rentrée 2013-2014, une nouvelle classe Willems d'initiation musicale.

Cette classe est ouverte aux enfants de 4 à 5 ans.

Notre professeur de musique est Mme Rachel Michoud-Pochon d'Yvonand.

Si vous êtes intéressés à inscrire votre enfant, vous pouvez prendre contact avec Jeanne ou Christian Pellaux au 024/425.16.53, nous vous donnerons les renseignements nécessaires.

Invitation à nos Auditions de l'école de musique à la grande salle



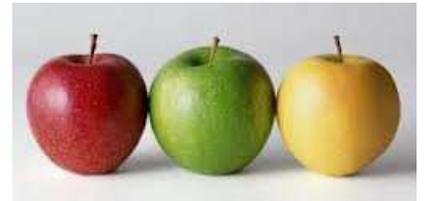
Le dimanche 30 juin 2013

**avec à 15h30, audition des classes de l'initiation musicale,
Professeur, Madame Rachel Michoud-Pochon et
à 17h audition de l'école de musique.**

Venez nombreux encourager et écouter nos élèves qui font un grand travail pour vous offrir un programme de qualité.

8^{ème} édition de la fête de la Pomme

**Ecole de musique « La Boîte à musique »
Fanfare la Villageoise Pomy**



La Fête de la Pomme, journée de soutien en faveur de notre école de musique aura lieu le

samedi 26 octobre 2013 à la grande salle.

Opération Jus de pomme 2013

Commandez votre jus de pomme à un élève de l'école de musique ou à un membre de la fanfare et venez le chercher le 26 octobre dès 11h à la grande salle.

MERCI d'avance pour votre précieux soutien.

Christian Pellaux

Visitez notre Site internet :

www.lavillageoisedepomy.ch



Si vous avez des photos ou des diapositives de la Fanfare de Pomy lors de Girons, cortèges, etc...ou encore des anecdotes, vous pouvez les transmettre au Président afin d'agrémenter quelque peu notre site.

Visitez le site et donnez votre avis sur le livre d'Or.

Encore quelques mots du comité de la Villageoise :

Nous cherchons toujours des nouveaux

musiciens, alors si vous avez déjà joué d'un instrument, que l'envie vous revient, ou si vous voulez apprendre à jouer, venez nous rejoindre le mardi soir à 20h à la grande salle. Notre chef, Monsieur Yves Hürlimann, saura vous convaincre par son dynamisme et sa bonne humeur.



Contact : Christian Pellaux, Président. cpellaux@bluewin.ch ou 079 623 16 53.

Voici les photos que j'ai reçues l'année dernière suite au Pom'info 2012 :

Merci à celles et ceux qui me les ont envoyées.



Du côté des pompiers...



Avec la mise en place officielle de la régionalisation de la défense incendie du Nord vaudois au 1^{er} janvier 2013, beaucoup de changements ont eu lieu.

Le premier, non négligeable, est la suppression des corps locaux de village sous la responsabilité des communes et avec cela leur état-major et leur commission du feu.

Commission formée de Messieurs Jacques Miéville et Jacques-Emile Henry pour notre commune, encore merci pour leur travail et leur dévouement.

L'ancienne plate-forme intercommunale du « Montélaz » composée des villages de Cheseaux-Noréaz, Villars-Epeney, Cuarny, Cronay, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Pomy s'est muée en **DAP** (détachement d'appui) **Section Pomy**.

L'effectif a également fortement diminué, puisque nous ne sommes plus que 35 pompiers inscrits au sein du nouveau DAP, dont 7 de Pomy.

Les interventions se font en collaboration avec le DPS d'Yverdon pour les feux en tous genres et seules, pour les inondations et sauvetages.

Nous avons été alarmés à neuf reprises durant l'année dernière :

Un tas de paille en feu à Ursins, trois inondations à Cuarny, Chevressy et Ursins, deux sauvetages pour ascenseur bloqué à l'Orif, un sauvetage d'une personne à Cheseaux ainsi que deux alarmes automatiques.

Pour rappel, les personnes voulant brûler des branches ou broussailles en forêt ou au bord des routes, sont priées d'en informer la centrale de traitement des alarmes (CTA) au 021/213'21'18. Ceci afin d'éviter des tracasseries et frais inutiles.

Je ne saurais terminer sans remercier tous mes collègues pour leur dévouement et leur disponibilité de jour comme de nuit.

Vous désirez faire partie des pompiers dès 2013 ?

Alors n'hésitez pas, prenez contact avec le commandant au 079/ 363 97 67

Le responsable DAP : Patrick Grin

APV Valeyres-sous-Ursins sous le signe des fleurs pour son 55^{ème}

Le groupe a été fondé le 4 novembre 1957 par une vingtaine de paysannes avides d'échanges, de rencontres et de reconnaissance en tant que femmes au sein du monde agricole.

Le 3 novembre 2012, une centaine de personnes ont salué l'audace de ces pionnières, à la grande salle d'Ursins.



le tout dans un camaïeu automnal et chaleureux :

Un régal pour les yeux !
Bravo à l'équipe des décoratrices de Cronay.

Les convives ont partagé un succulent repas, trinqué et apprécié le buffet de desserts remarquable préparé par les membres. Le café fut agrémenté par un magnifique diaporama de la journée *ferme-maison-balcon-jardin fleuris* présenté et commenté par M. Cardinaux.

Quel ravissement en pénétrant dans la salle :

- ❖ courges,
- ❖ bottes de paille,
- ❖ chaînes d'oignons,
- ❖ bogues,
- ❖ coloquintes,
- ❖ nappes...

Que de fleurs pour ce jubilé !!!

Notre groupe, fort de quelque 120 membres, organise chaque hiver de nombreuses activités dont les cours de cuisine, de bricolage, des sorties en raquettes. Alors Mesdames, si vous souhaitez rejoindre notre association, quel que soit votre âge ou votre profession, n'hésitez pas à contacter une membre du comité ou une membre du groupe.

Josiane Borne, Isabelle Miéville et Doris Henry



Paroisse de Pomy-Gressy-Suchy

Cher habitantes et habitants de Pomy,

C'est quand le bonheur ? Comme interroge la chanson. A plusieurs occasions cette année nous nous sommes posés la question du bonheur. Cette question est au cœur de nos préoccupations. Elle est aussi centrale dans le message de Jésus. Il commence en effet sa prise de parole publique dans l'évangile en déclarant « heureux » un certain nombre de personnes, d'états d'esprit, de situations (au début du chapitre 5 de l'évangile de Matthieu).

Alors c'est quoi le bonheur pour vous ? Ça passe sans doute par les amitiés, la famille, des moments forts, une forme de sécurité. Jésus serait sans aucun doute d'accord. Mais il n'aurait rien dit de nouveau s'il s'était arrêté là. Par ses paroles, il élargit encore l'espace du bonheur possible. Voici ses paroles, un peu transformées :

Heureux les pauvres, pas les fauchés, mais ceux dont le cœur est libre et ouvert.
Heureux ceux qui pleurent, pas ceux qui pleurnichent, mais ceux qui crient.
Heureux les doux, pas les mous, mais les patients et les tolérants.
Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, pas ceux qui braillent, mais ceux qui luttent.
Heureux les miséricordieux, pas ceux qui oublient, mais ceux qui pardonnent.
Heureux les cœurs purs, pas ceux qui font les anges, mais ceux dont la vie est transparente.
Heureux les pacifiques, pas ceux qui éludent les conflits, mais ceux qui les affrontent.
Heureux les persécutés pour la justice, non parce qu'ils souffrent, mais parce qu'ils aiment.

Ceci dit, j'en profite pour vous inviter au(x) :

- Mini rallye pour tous les âges après un culte plein air, vers le refuge de Valeyres. Puis repas de midi tiré du sac et grillades. Le dimanche **25 août** !
- Brunch à la grande salle de Belmont à midi, le **15 septembre** !
- Fête paroissiale à la grande salle d'Ursins, à midi le **10 novembre** !

En vous souhaitant beaucoup de bonheur. Bon été à chacun.

Alexandre Mayor
pasteur de la paroisse de Pomy-Gressy-Suchy

Avis de recherche

Suite à la démission des titulaires, la Municipalité met au concours le poste de

concierge de la grande salle

entrée en fonction de suite.

Les personnes intéressées (les habitants du village seront privilégiés) peuvent obtenir le cahier des charges auprès de notre municipale, Mme Murielle Billaud au 079 307.42.91.

Les offres manuscrites accompagnées d'un bref curriculum vitae seront adressées à la Municipalité de Pomy jusqu'au 31 juillet 2013.





Pomy se qualifie pour les demi-finales

Yvan Débieux (sur le vélo), Yves Pellaux (syndic) et Roger Hug (municipal) ont propulsé Pomy en demi-finales lors du Trophée des communes organisé pendant le Comptoir du Nord vaudois.

Lors de la première journée, Pomy et Yvonand se sont affrontés et c'est donc notre Municipalité qui a été qualifiée pour les demi-finales. Mais malheureusement, nous avons été vaincus au second tour par la commune d'Orbe.



Pomy



Les supporters!

Un grand Bravo à la Fanfare et aux tambours de la Villageoise de Pomy



La Municipalité félicite la Fanfare la Villageoise pour son titre de Championne vaudoise lors du Concours cantonal le 9 mai dernier à Savigny.

La Clique des tambours du Gros-de-Vaud, formée de musiciens de Pomy a aussi remporté le titre de Champions vaudois.

Tous les résultats sur le site : www.fcmv2013.ch

Toutes nos félicitations aux directeurs, Messieurs Yves Hürlimann et Mathieu Richardet ainsi qu'aux musiciens de la Villageoise pour leur travail.

La Municipalité

Memento 2013

30 juin	15h30 – audition des classes de l’initiation musicale 17h00 – audition de l’école de musique Grande salle
27 juillet - 11 août	Vacances annuelles – fermeture de l’administration communale (greffe - contrôle des habitants - bourse)
1 ^{er} août	Fête nationale, grillades à la grande salle dès 19h Manifestation organisée par la Jeunesse
25 août	Mini-rallye après le culte vers le refuge de Valeyres Grillades à midi
29 août	Initiation au « Nordic Walking » (sur inscription) rdv à la grande salle à 18h30
13 et 14 septembre	Tour de Jeunesse au Battoir
15 septembre	Brunch paroissial à la grande salle de Belmont, midi
26 octobre	Fête de la pomme à la grande salle
10 novembre	Fête paroissiale à la grande salle d’Ursins, midi
4, 6 et 7 décembre	Soirées gymnastique FSG Pomy, grande salle

2014

7 et 8 février	Soupers-concerts annuels de la Villageoise Pomy Grande salle
----------------	---



Sur la photo (de gauche à droite)

Sandra Duchamps (-Husmann) (municipale), Yves Pellaux (syndic), Murielle Billaud (municipale), Roger Hug (municipal), Nathalie Dupertuis (secrétaire), Christian Pellaux (municipal), Patrick Grin (municipal), Christine Ledesma (boursière), Yvan Débieux (municipal).

La Municipalité ainsi que l'administration communale vous souhaitent un bel été et espèrent que vous avez apprécié la lecture de cette édition 2013 !